



## COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DE LA MADELEINE DU 12 MARS 2010

Le 12 mars s'est tenu le Conseil syndical intercommunal de la Madeleine essentiellement dédié au budget C'est un des moments les plus importants de la politique locale et notre élue n'a pas manqué d'animer le débat lors de cette séance.

### ① Affectation des résultats 2009.

Le compte administratif 2009 ne sera connu qu'en juin, en attendant C Priou propose la réaffectation des excédents 320 00 € en section fonctionnement et 26 000 € en section investissement.

La totalité est reprise pour alimenter la section investissement 2010. Il est rappelé que les subventions communales sont versées en fonctionnement.

Question : qu'est-ce que la redevance archéologie ?

Réponse : ???, réponse dès que possible

### ② Subventions

#### a) ARPEGE

Michèle Fayet : combien d'enfants et de jeunes ?

Réponse : : en augmentation, satisfaction de la compétences des animateurs et de l'investissement des parents.

#### b) Fête des Métais 30<sup>ième</sup> édition

Demande de 5000 € accordée

#### c) Comité des fêtes

800 €

Michèle Fayet : pas de demande de subvention de la Madeleine d'hier et d'aujourd'hui ?





Réponse : le versement se fait par chaque commune. Mais la tendance est à regrouper les demandes au niveau du syndicat pour lui donner plus de consistance.

Michèle Fayet demande, tout comme C. PRIOU, que toutes les subventions demandées par les associations dans le domaine de compétences du syndicat soient demandées au syndicat et octroyées par lui. A suivre...)

### ③ Budget 2010

#### **Section fonctionnement : 1 138 000 €**

##### Recettes de fonctionnement

Les parts communales versées en augmentent de 5%

##### Dépenses de fonctionnement

Augmentation due au remboursement de l'école,

Augmentation des charges de personnel, plus 5%

La convention OGEC est calculée aux nombres d'élèves

Réserve de trésorerie de 40 000 € pour des petits travaux imprévus

Q de C. Brière : la prise en charge du suivi des travaux de l'école, financé par qui ?

R de C. Priou : par Guérande mais on peut étudier une répartition.

Observation de M. Fayet : Sur les combustibles et fournitures, les chiffres 2010 sont bien supérieurs aux dépenses réalisées en 2009 ! Le montant des fournitures scolaires mériterait d'être abondé en plus.

#### **Section investissement: 3 279 000 €**

##### Dépenses d'investissement

Les demandes ont été validées par la commission Travaux

Reprise de se qui n'a pas été fait en 2009 soit 64 000 € sur 141 000 €

Q : est-ce que toutes les demandes du foot ont été satisfaites ?

R : la commission travaux a sélectionné certaines demandes





## Recettes d'investissement

215 000 € d'emprunts prévus en 2010

Les recettes ne prennent en compte pour l'instant que les subventions acquises.

### ④ Production et revente d'électricité

200m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques seront installés sur la nouvelle école.  
Prévision de 17 000 € de revente par an, mais le rachat n'interviendra qu'en 2011.

Investissement de 144 000 €

Q de M. Fayet : Garantie de rachat ?

R : Les nouvelles dispositions ne s'appliquent pas, le dossier est antérieur, la garantie de rachat au prix minimum contractuel est de 10 ans

### ⑤ Plan global de développement

Subvention possible du Conseil Régional.

Création d'un comité de pilotage composé de 10 titulaires et de 10 suppléants auquel seront associées les forces vives de la Madeleine (commerçants, associations ...)

Ce plan servira à abonder le futur PLU de Saint Lyphard et celui de Guérande

### ⑥ Question diverse :

Ecole Jean de la Fontaine

Fermeture définitive d'une classe pour la rentrée 2010, il faut tout tenter pour faire basculer la fermeture définitive en fermeture à suivre.

Des courriers des 2 maires et du conseil syndical seront transmis à l'inspecteur d'académie

Le recensement d'élèves potentiels dans le lotissement Tremelu : Il va être fait.

Q de m. Fayet : Les demandes de dérogation seront-elles acceptées ?



